

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 12 mai 2017

**1<sup>ère</sup> Commission**

**N° CP-2017-5-1-2**

**Service instructeur**

DSOL - Direction études, finances et appuis de la  
solidarité

**Service consulté**

DIF -Direction des Finances

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
ASSOCIATION ESPOIR POUR LA REHABILITATION DU CENTRE  
D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE TJIBAOU A COLMAR**

Résumé : Il vous est proposé d'octroyer la garantie d'emprunt intégrale à l'association  
Espoir, relative à un prêt de 563 995 € destiné au financement de la réhabilitation  
du CHRS Tjibaou à Colmar.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (délibération n°CG-2015-6-12-8), le Conseil  
départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les  
demandes de garanties d'emprunt départementales.

L'association Espoir a été créée en 1973 à Colmar, son objectif est de permettre à des  
personnes fragilisées de prendre ou de reprendre leur place au sein de la société. Les  
structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement assurent des réponses  
immédiates et concrètes à ces personnes. Elle regroupe plus de 70 salariés d'encadrement et  
270 bénévoles.

L'association a conçu un projet d'humanisation du Centre d'Hébergement et de Réinsertion  
Sociale (CHRS) Jean-Marie Tjibaou situé 79 rue de la Fecht 68000 Colmar.

Ce projet prévoit la réhabilitation complète des 21 places du bâtiment principal du CHRS.  
L'objectif est de proposer un mode d'accueil et d'hébergement plus respectueux de la  
personne dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Afin de mener à bien cette réhabilitation, un emprunt de 563 995 € a été souscrit avec la  
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). L'Agence Nationale de l'Habitat et la Fondation  
Timken participent également au projet.

Le financement de l'opération d'humanisation du CHRS Tjibaou s'établit ainsi :

• Emprunt CDC	563 995.00 €
• Subvention Agence Nationale de l'Habitat	367 500.00 €
• Fondation Timken (300 000 \$)	282 512.48 €
	-----
<b>Coût global de l'opération</b>	<b>1 214 007.48 €</b>

Les caractéristiques du prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour lequel la garantie d'emprunt est demandée sont les suivantes :

<b>Caractéristiques du prêt</b>	<b>PLU</b>
Identifiant de la Ligne du Prêt	5153651
Montant de la Ligne du Prêt	563 995 €
Commission d'instruction	0 €
Durée de la période	Annuelle
Taux de la période	0,55 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,55 %
<b>Phase de préfinancement</b>	
Durée du préfinancement	12 mois
Taux d'intérêt du préfinancement	0,55 %
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation
<b>Phase d'amortissement</b>	
Durée	25 ans
Index	Livret A
Marge fixe sur index	-0,2 %
Taux d'intérêt <sup>1</sup>	0,55 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	Simple Révisabilité
Taux de progressivité des échéances	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360

<sup>1</sup> Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

La décision d'accorder une garantie intégrale pour ce prêt ne soulève pas de problème de principe s'agissant d'une association de droit local à but non lucratif reconnue de mission d'utilité publique.

Par ailleurs, à titre de sûreté, l'Assemblée Départementale a prévu lors de sa séance du 3 mars 1995 (et en a confirmé le principe le 10 décembre 1998), la mise en place de contre-garantie comme l'inscription d'une prénotation hypothécaire de premier rang de droit local au profit de la Collectivité, pour toute quotité supérieure ou égale à 0,15 M€, s'agissant d'un organisme privé.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 article 2761.

\*\*\*\*

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur la demande de garantie d'emprunt et de m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

EricSTRAUMANN